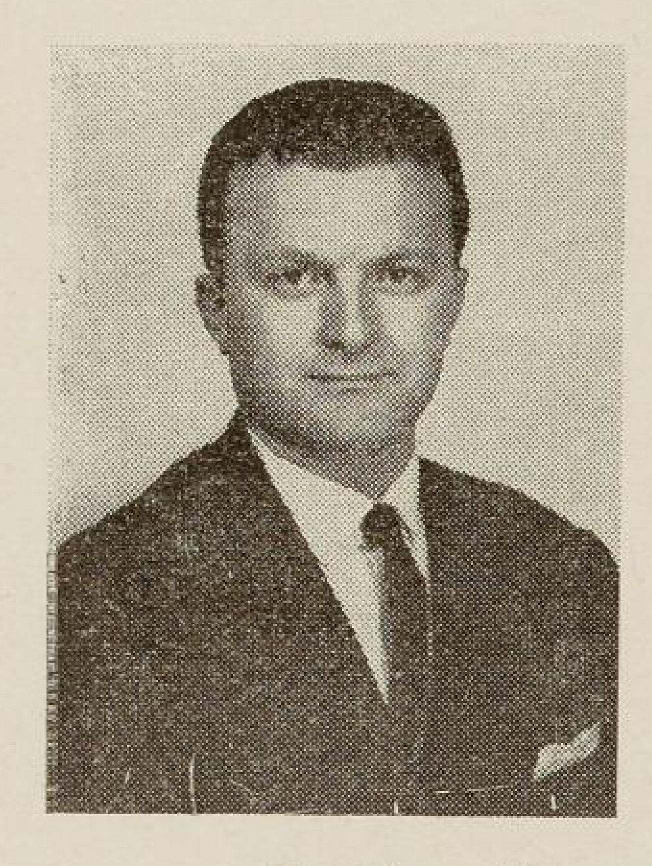
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DU RHONE — 1re Circonscription

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 25 NOVEMBRE 1962



Jean MIRIOT

Député sortant - Conseiller Municipal de Lyon
Médaille Militaire - Croix de Guerre avec Palmes
Rosette de la Résistance

CANDIDAT

d'Union Nationale et de Défense Républicaine

Electrices, Electeurs,

Le Corps Electoral a nettement défini sa position lors du 1er Tour des Elections de dimanche dernier.

Aujourd'hui, 3 Candidats restent en présence.

— **Si vous êtes pour le Communisme,** votez ROBARD.

— **Si vous êtes pour le Pouvoir Personnel,** avec une Chambre composée de **Députés inconditionnellement aux ordres,** alors votez CAILLE.

— Mais si vous pensez que la **Démocratie ne peut** fonctionner qu'en dehors de ces deux formules extrêmes, si vous estimez que la République en France ne peut exister qu'avec un Parlement au sein duquel chaque député agit suivant sa conscience, en toute indépendance, alors

VOTEZ :

Jean MIRIOT

Ma candidature n'a aujourd'hui qu'un seul objectif : **empêcher** les électeurs de la 1re Circonscription de Lyon d'être **obligés de choisir entre le Communisme et l'Aventure.** Ce scrutin est d'une importance capitale pour vous. **Vous allez décider de l'Avenir de la France.**

SUPPLEANT EVENTUEL :

Emile PESCE

Conseiller Municipal de Lyon
Docteur en Médecine
Croix de Guerre - Médaille de la Résistance

IMP. BASCOU-FRÈRES - LYON